



Déclaration liminaire au Comité Technique du SPIP du Nord du 22 avril 2016

Depuis le 05 février 2016, un appel à la tenue d'assemblées générales dans tous les SPIP de France a été lancé dans le cadre d'une intersyndicale (CGT Insertion Probation, SNEPAP et CFDT Interco). Cet appel a été massivement suivi. Ce sont aujourd'hui une centaine d'antennes qui sont entrées dans le mouvement. C'est dans ce cadre que la demande de tenue du présent CT a été faite.

Toutes les antennes de votre département sont aujourd'hui mobilisées sauf le siège du SPIP qui tarde à entrer dans le mouvement (peut-être avez-vous reçu une mise en demeure ou une menace de trentième de la part de Monsieur JEGO ?).

Pour rappel, la filière insertion et probation a été exclue de réformes que la DAP a qualifié « d'avancées historiques ». Que ce soit sur la question indemnitaire, statutaire ou en matière de ressources humaines, le compte n'y est pas ! Nous avons été choqués par les propos tenus par Monsieur JEGO dans « La Voix du Nord » de dimanche dernier, propos qui témoignent d'un mépris et d'un déni manifeste de nos réelles conditions de travail puisque les chiffres avancés par le Directeur Interregional des Services Pénitentiaires sous-évaluent largement notre charge de travail.

Quel mépris pour tous ces agents qui croulent chaque jour sous la charge du nombre et des commandes sans cesse croissantes de l'administration et des magistrats.

Si les personnels des SPIP se mobilisent aujourd'hui, ce n'est pas par caprice, mais pour répondre à un besoin de moyens et de reconnaissance plus qu'inexistants.

Nous vous le disons sans détour, les tentatives d'intimidations collectives et individuelles, les réquisitions, les mises en demeure et autres menaces de sanctions par retrait de « trentième » du salaire des agents des SPIP ne feront qu'amplifier notre colère et par là même notre détermination !

Les personnels des SPIP exigent davantage de reconnaissance de la part de notre administration, de notre Ministère et de vous-même. Ils attendent de vous que vous les écoutiez, que vous les considériez et que vous les respectiez.

Lille, le 22 avril 2016